



COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} Comité de pilotage et signature de conventions de partenariats

Mr Hassane SADOK

Président de l'Université
du Littoral Côte d'Opale

Mr Gérard Kokou DOKOU

Directeur du CEL/Hubhouse

ont le plaisir de vous convier au 1^{er} Comité de pilotage du CEL/Hubhouse, suivi d'une cérémonie de signatures de conventions partenariales

Vendredi 1er septembre 2017 à 14 h 00

A l'ULCO – CEL/Hubhouse
252 avenue de l'Université, 2^{ème} étage
59379 Dunkerque

Le Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL) /Hubhouse est un service transversal de l'Université du Littoral, créé depuis octobre 2008, pour contribuer à l'ancrage et au développement de l'entrepreneuriat universitaire (informer, sensibiliser, initier et donner l'envie d'entreprendre et de créer, rapprocher entreprises et université,...).

Le CEL/Hubhouse mène des actions :

- de sensibilisation à l'entrepreneuriat :

Elles touchent tous les étudiants, de toutes les filières. Elles les amènent à découvrir ce qu'est un entrepreneur, ses valeurs, ses motivations et les sources de son projet, voire de ses compétences.

- de formation aux compétences entrepreneuriales :

Les compétences entrepreneuriales sont à la fois transversales et spécifiques. Les étudiants concernés peuvent alors préciser leur projet de création par le biais d'une observation et d'une analyse de marché. Le projet se structure en fonction des attentes des futurs clients et en regard des offres qui existent déjà.

- Un premier niveau d'accompagnement au sein de l'université (guidance) :

Il s'agit de conduire l'étudiant porteur de projet à la décision de création (créer ou non son entreprise) et à adopter un véritable comportement entrepreneurial par un coaching adapté au sein du CEL/Hubhouse ; il

se doit de faire face aux exigences de la réalité économique et financière, de se différencier et de s'adapter. Le travail de réseautage, de calcul des coûts, de projection des revenus, d'options de financement, de communication et de pédagogie sera mis en place de manière à ce que le projet soit original et viable.

▪ Des moments d'échanges :

(Ateliers thématiques, challenge, concours, conférences d'experts, conférence de presse, Journées Internationales de Recherche, ...) permettant d'opérer la capitalisation des expériences, soumises à l'analyse d'entrepreneurs confirmés, de banquiers, d'experts comptables, de professionnels de la création d'entreprises et d'universitaires.

Ce 1er comité de pilotage dressera un portrait des différentes actions menées dans le domaine de l'entrepreneuriat, au sein de l'Université depuis 2011 à aujourd'hui et des résultats obtenus (nombre d'étudiants sensibilisés, de créateurs, témoignages d'étudiants...).

A la suite du comité, des conventions de partenariats seront signés avec différents acteurs du monde socio-économique.

L'ambition commune de ses différentes conventions est de se rapprocher afin de favoriser la création, la transmission et le développement des TPE et PME/PMI locales et de contribuer ainsi à développer l'avenir économique du territoire et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Liste des partenaires signataires :

Partenaires	Objectif du partenariat
Association Bonds et Rebonds	Contribution au développement de la culture entrepreneuriale et intrapreneuriale des étudiants via l'accompagnement de projets à l'internationalisation et le développement de réseau d'entreprises
Carrefour Proximité	Recrutement des étudiants en tant que manager, repreneur franchisé ou nouveau franchisé
Association ADEPTES	Expert test « MACE » : restitution en entretien individuel
Initiative Flandre	Apport de conseils sur le financement des projets des étudiants, le business plan et développement de réseau
Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)	Sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales, témoignages, apport d'expérience
BGE Flandre Création	Accompagnement des étudiants entrepreneurs en tant que tuteur professionnel : dispositif Statut Etudiant Entrepreneur (SN2E) et Diplôme de l'Etudiant Entrepreneur (D2E)

Programme :

- 14 h : accueil des invités
- 14 h 15 : début du comité de pilotage
 - Présentation du bilan
 - Témoignages d'étudiants
 - Questions/réponses
- 16 h : cérémonie de signatures de convention
- 17 h : pot de l'amitié

Contact :

Marie DEGRYCK
 Tél : 06 05 31 40 95 / 03 28 23 71 86
 E.mail : marie.degryck@univ-littoral.fr